

VENTE DE GAZ À L'ESPAGNE

L'Algérie négocie l'augmentation
du prix

L'Algérie a engagé des négociations avec l'Espagne pour augmenter le prix de vente de son gaz, selon le ministre de l'Energie et des Mines, Chakib Khelil. Hier sur les ondes de la Chaîne III de la radio nationale, ce dernier a indiqué que notre pays négocierait une augmentation d'un dollar par million de BTU (British Thermal Unit), soit un dollar pour 27 mètres cubes de gaz, de ses fournitures à l'Espagne à travers le gazoduc Maghreb-Europe (GME) qui couvre 60% des besoins espagnols. Selon Chakib Khelil, "l'Algérie négocie la révision du prix de son gaz pour l'aligner sur les prix actuels", sans indiquer toutefois la valeur du prix actuel.

Pour le ministre de l'Energie, "les fournitures de gaz livrées à travers le GME dépendent d'anciens contrats dont les prix de vente sont plus bas que les prix obtenus des autres clients desservis dans la péninsule ibérique". Ainsi, l'Algérie entend "ramener ces prix à des niveaux raisonnables qui tiennent compte des augmentations du prix du gaz sur le marché international tout en tenant compte des incidences sur les consommateurs espa-

gnols, avec des formules qui seront revues dans le temps", a-t-il précisé. Une augmentation qui perm ettrait à l'Algérie, selon le ministre de l'Energie, d'enregistrer quelque 150 millions de dollars par an de recettes supplémentaires.

En rappelant que notre pays exporte annuellement à travers le GME douze milliards de mètres cubes de gaz, lui rapportant 650 millions de dollars en 2006. Entré en service en 1996, le GME, qui relie Hassi R'mel à l'Espagne via le Maroc, dessert également le Portugal et d'autres pays européens. En 2005, l'Algérie a exporté au total 62 milliards de mètres cubes et prévoit d'en exporter 85 milliards en 2010, en s'ouvrant aux marchés américain et asiatique, indiquant que l'essentiel de son gaz exporté est vendu en Europe.

Ce faisant, cette augmentation aurait des incidences sur les prix du gaz livré au reste de l'Europe déjà confrontée depuis plusieurs mois à une pression à la hausse du géant gazier russe Gazprom.

La part du gaz algérien dans la consommation globale de l'Union européenne était en 2006 de 10%, contre 24% provenant de Russie, 17% de Norvège et 38% de production domestique. Selon son vice-président,

Alexandre Medvedev, Gazprom prône, contre l'avis de la Commission européenne, un recours plus fréquent aux contrats à court terme entre producteurs et consommateurs de gaz, allant ainsi à l'encontre d'un usage établi sur le marché international où en raison du montant très élevé des investissements, les contrats sont signés pour vingt à vingt-cinq ans. En août 2006, Sonatrach et Gazprom ont conclu un partenariat stratégique, qui a suscité les craintes des consommateurs européens, notamment l'Italie et la France, sur la création d'une «OPEP du gaz», sur le modèle du cartel de pays exportateurs de pétrole.

Toutefois, Chakib Khelil a, de nouveau, écarté cette éventualité, en soulignant que les prix du gaz étant indexés sur ceux du pétrole, l'OPEP, qui contrôle ces derniers, contrôle aussi les premiers. Pour le ministre de l'Energie, "les prix du gaz sont indexés sur le prix du pétrole, qui répondent déjà à la politique et à la stratégie de l'OPEP. A quoi servirait une OPEP du gaz, puisque nous avons déjà une OPEP du pétrole qui définit indirectement le prix du gaz ?" D'autre part, Chakib Khelil a indiqué que notre pays était prêt à accorder une participation de 10% sur les parts de Sonatrach au groupe gazier espagnol Gas Natural dans le gazoduc Medgaz, actuellement en construction, qui doit relier en 2009 Beni Saf (Algérie) à Almeria (Espagne). Il a cependant conditionné cette offre à l'obtention par Sonatrach d'une licence de distribution sur le marché espagnol. Sonatrach détient 36% de Medgaz, devant les Espagnols Cepsa et Iberdrola (20% chacune), Endesa et Gaz de France (12% chacune), après le retrait en décembre des groupes pétroliers BP et Total.

C. B./Agences

C. B./Agences

Halliburton transfère son siège
de Houston à Dubaï

Le groupe américain de services pétroliers Halliburton a décidé de transférer son siège dans l'émirat de Dubaï (Emirats arabes unis) tout en maintenant un bureau à Houston (Texas), a indiqué le P-dg de cette compagnie, Dave Lesar, lors d'une conférence régionale sur l'énergie au Bahreïn. A cet effet, Dave Lesar se déplacera à Dubaï pour mener à bien les efforts de développement

de la société dans "l'hémisphère oriental, un marché important pour l'ensemble de l'industrie pétrolière et gazière", précise la même source.

Le groupe Halliburton a indiqué qu'en 2006, plus de 38% des 13 milliards de dollars de recettes qu'il a dégagés dans le secteur pétrolier provenaient de l'Orient.

C. B./Agences

C. B./Agences

Quick ouvre son premier fast-food à Alger

C'est dans les locaux du mythique café Novelty que Quick a choisi de s'installer à Alger. L'espace d'une superficie de 450 m² a été totalement relooké, pour accueillir environ soixante personnes tandis qu'une quarantaine de places assises en terrasse seront disponibles lorsque la météo le permet.

Pour s'adapter au contexte local, la chaîne certifie que la viande est halal et que les services sont plus épicés que celles servies

en Europe. M. Jean-Paul Bayer, qui animait hier une conférence de presse à l'occasion de l'ouverture de ce premier fast-food, a affirmé que restauration rapide peut également rimer avec qualité. Et c'est justement l'engagement de la chaîne qui a pour slogan "Nous, c'est le goût".

Pour y arriver, 52 personnes ont été recrutées suite à des annonces puis formées aux standards de la chaîne. Elles ont entre autres appris à gérer le stress dû au rush de

la clientèle qui pourra évidemment goûter à la spécialité du groupe, le hamburger ou goûter au menu Giant qui comprend en plus d'un hamburger, une portion de frites et une boisson. Quant aux prix, le responsable de la chaîne parle d'un "juste prix" fixé en rapport avec le niveau de vie des Algériens. C'est ainsi que le hamburger est cédé à 90 DA tandis que le menu est facturé à 360 DA. Avis aux amateurs !

R. N.

Lotfi Mérad

ENERGIE

M. Sarkozy "préfère adosser GDF à Sonatrach
qu'à Suez"

Les conseillers du ministre-candidat, Nicolas Sarkozy, à la présidentielle française, cités par le journal *Le Monde* daté pour aujourd'hui mardi, ont tablé sur un rapprochement entre Sonatrach et GDF plutôt qu'une fusion entre ce gazier public français et Suez. Le journal reprend la polémique en France sur le projet de fusion GDF-Suez.

Il cite une récente déclaration de M. Sarkozy se demandant "est-ce qu'il faut adosser GDF, qui achète du gaz sans en produire, sur un autre acheteur (comme Suez) ou est-ce qu'il faut réfléchir à un producteur ?" Le ministre-candidat avait lors de son dernier discours de politique étrangère soutenu le projet "d'aider l'Algérie, avant d'autres Etats, à développer son industrie nucléaire civile" en échange d'un "partenariat" dans le domaine gazier.

Dans un autre discours, le candidat UMP a dit que s'il était "président de la République, (il pourrait réfléchir) si GDF-Suez ou GDF seul n'aurait pas intérêt à se tourner du côté des producteurs pour faire une grande entreprise qui produirait du gaz et le commercialiserait". Sur la

base de ces déclarations, le journal *Le Monde* cite les conseillers de M. Sarkozy, dont l'ex-ministre de l'Industrie, M. Patrick Devedjian, qui entendent déployer "une stratégie à plusieurs objectifs : renforcer les liens avec Alger et soutenir le développement de l'Algérie", entre autres axes.

"Nous pourrions passer un accord de coopération dans le nucléaire civil", a ajouté M. Devedjian, demandant "en contrepartie, une relation privilégiée dans la fourniture de gaz pour sécuriser nos approvisionnements et ceux des pays européens". Le journal rappelle que Sonatrach fournit "déjà à la France 18% de son gaz, ce qui fait de l'Algérie son troisième fournisseur derrière la Norvège (30%) et la Russie (23%)". "Or, Sonatrach va ouvrir prochainement en France une filiale de distribution de gaz, comme l'a fait le géant russe Gazprom en novembre 2006", écrit le journal, qui souligne que la compagnie nationale d'hydrocarbures "entend aussi participer aux travaux d'infrastructures en Europe (stockage, gazoducs, terminaux méthaniers)". Cet accord de "grand

groupe gazier euro-africain pourrait associer les Néerlandais", selon M. Devedjian, ce qui "supposerait des liens capitalistiques entre Sonatrach et GDF qui n'aurait plus besoin d'être privatisée".

A l'appui de ce qu'il considère comme le "scénario algérien", M. Devedjian ajoute que Paris "ne peut être pieds et poings liés à une décision des actionnaires de Suez, qui ne se sont toujours pas prononcés sur la fusion avec GDF".

M. Devedjian a, par ailleurs, développé l'hypothèse d'une fusion GDF-Suez qui pourrait s'opérer "tout en nouant des liens avec Sonatrach".

Cette alternative a été évoquée hier par le ministre français de l'Economie, M. Thierry Breton, qui a noté qu'à "partir du moment où le projet de fusion GDF-Suez voit le jour, rien n'empêche ensuite d'élargir encore, par exemple à un fournisseur de gaz".

"Le tout est de rester dans le cadre de la loi, qui prévoit que l'Etat ne descende pas en dessous de la minorité de blocage", a-t-il souligné

PROTECTION CONTRE
LES FEUX
DANS LES TUNNELS
Bientôt
une réglementation
plus drastique

La sécurité et la protection contre les feux dans les tunnels routiers et autoroutiers a été le thème principal d'une journée technique organisée hier à Alger conjointement par le ministère des Travaux publics et Travoméd. Lors de cette rencontre, Amar Ghoul a d'emblée souligné l'importance de prendre en considération la sécurité à l'intérieur des tunnels dès l'entame des études de conception des projets. «La véritable approche des problèmes de sécurité dans les tunnels se situe en amont, de sorte à prendre en compte cet aspect au moment de l'étude du projet, en coordonnant l'ensemble des actions des parties concernées par la réalisation», dira-t-il à ce sujet. Les incendies, plus particulièrement des poids lourds, constituent en effet le plus grand sinistre pouvant survenir dans ce genre d'infrastructure d'où l'importance d'une mise en place de moyens appropriés pour prévenir de tels accidents.

Et qui passe obligatoirement par la mise en place d'un cadre juridique adéquat. A ce propos, le ministre des Travaux publics a indiqué que «l'Algérie procèdera à la révision des textes réglementaires relatifs à la construction des ouvrages et qui prendront en compte de manière plus draconienne le volet sécuritaire». Une mise à niveau réglementaire, législative et préventive visant à adapter les normes algériennes aux normes internationales de sécurité. Il est ainsi question de l'application aux infrastructures routières et autoroutières algériennes de nouvelles règles et exigences en matière de sécurité et protection contre les feux des tunnels ainsi que l'utilisation des matériaux et produits résistants au feu pour une meilleure protection des usagers et des structures. Aussi, l'on notera que l'Algérie a lancé un ambitieux programme de mise à niveau des tunnels existants et qui touche dans un premier temps sept tunnels. Le volet de la sécurité des tunnels est d'autant plus important que le projet de la réalisation de l'autoroute Est-Ouest prévoit la construction d'un ensemble de tunnels comptabilisant plus de 20 km. Cela nécessitera selon le ministre «la formation de personnel apte à la gestion sécuritaire des tunnels avec la définition des responsabilités de chacun. La journée technique d'hier devait également permettre de prendre connaissances de la réglementation en vigueur en matière de normes de construction et de sécurité des tunnels dans les pays développés.

Lotfi Mérad